



Konkurse - Faillites - Fallimenti

FR

1. Débitrice: **KS Architecture SA, Victoria, Mahé, Seychelles, succursale de Fribourg**, Rte des Daillettes 2a, 1700 Fribourg
2. Déclaration de faillite: 28.04.2014
3. Suspension de faillite: 08.09.2015
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 12.10.2015
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Exploitation d'un bureau d'architecture et de design, réalisation de tous projets immobiliers, achats-ventes de matériaux de construction. Achats-ventes et commercialisation internationale de tous produits Food et Non-Food. Courtages sous toutes les formes. Import-export lié au but de la société (réf. sect. 1)

Office cantonal des faillites, W. Girard, substitut
1700 Fribourg

02391337

